

*Budget—L'hon. D. S. Macdonald*

Pour porter des fruits, n'importe quel programme doit comporter des restrictions gouvernementales—ce qui n'est pas le cas ici. Il doit également comporter une certaine réglementation des prix et des revenus qui sont les principaux facteurs d'inflation. On entend beaucoup de suggestions ces temps-ci. Le professeur Crispo de Toronto a fait des propositions, à l'instar du président du Conseil économique du Canada. D'autres en ont fait également. Monsieur l'Orateur, nous sommes aux prises avec un des grands problèmes économiques de notre époque, un des grands défis économiques. Nous ne pouvons pas neutraliser tout à fait l'inflation au Canada. Nous avons des échanges avec les autres pays du monde et si nos associés commerciaux ont des problèmes d'inflation, nous en importons une partie. Néanmoins nous pouvons chez nous limiter l'inflation dans une large mesure. Nous devons nous efforcer d'y arriver. Nous devons mettre en œuvre un programme de lutte contre l'inflation, si nous tenons vraiment à notre manière de vivre, à ce que j'appelle la petite formule libérale (au sens propre) d'aborder nos questions économiques.

Selon toute probabilité, nous sommes à trois ans des prochaines élections générales. Attaquons-nous donc au problème carrément et honnêtement. Reconnaissons que notre économie a besoin de discipline. Si nous rejetons comme inacceptable la discipline des contrôles monétaires, adoptons-en une autre. Il nous faut plus que la sottise d'un «consensus volontaire». Il nous faut plus qu'un budget qui se contredit lui-même et qui n'est qu'un acte de plus dans cette sinistre farce.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** Le ministre de l'Expansion économique (M. Jamieson) nous a mis en garde hier contre l'utilisation des problèmes actuels d'inflation à des fins politiques. Je dois croire qu'il y avait une certaine sincérité dans cet avertissement. J'espère qu'il insiste sur ce point avec autant de sincérité et de fermeté au Cabinet qu'à la Chambre. Je le répète, il n'y aura pas la pression d'élections fédérales avant quelques années. Pour un gouvernement, il n'y a pas de moment plus opportun pour arrêter de jouer le jeu de la politique. Il n'y a pas de meilleur moment pour tenter, honnêtement et ouvertement, de résoudre avec les Canadiens ces graves problèmes que sont l'inflation et le chômage.

J'ai dit que j'appuierais le ministre des Finances lorsqu'il nous demandait d'arriver à un consensus, quoique j'aie fait remarquer que cela ne servirait de rien, à mon avis. J'ai à différentes reprises fait connaître mon point de vue sur la question et je l'ai exprimé avec plus de fermeté aujourd'hui, mais mes critiques d'aujourd'hui ne compromettent sans doute pas la réussite du programme. Il est certain, monsieur l'Orateur, que j'appuierais tout effort raisonnable, sincère et soutenu pour enrayer l'inflation, pourvu que ce ne soit pas le Canadien moyen qui en fasse les frais. Il faut avant tout admettre que pour assurer la stabilité dont nous avons besoin, nous devons discipliner notre économie. C'est pourquoi je vous prie d'abandonner ces jeux de cache-cache et d'être franc envers les Canadiens. Je serais heureux que ce soit là l'attitude du premier ministre, quand il prendra part au débat.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, en prenant part à ce débat, je désire traiter de cinq questions qui sont de mon ressort. Je parlerai d'abord de la majoration du prix de l'essence et du gaz naturel qui a été annoncée en mon nom par le ministre des Finances (M.

Turner); deuxièmement, du financement du programme de compensation qui nous permet d'avoir dans tout le Canada un prix uniforme pour l'essence et le gaz; troisièmement, de certaines modifications apportées à ce programme de compensation; quatrièmement, des changements apportés au régime fiscal de l'industrie extractive, et enfin de Pétro-Canada, plus particulièrement des questions budgétaires concernant Pétro-Canada.

Parlons d'abord de la question des prix du pétrole, de l'essence et du gaz naturel au Canada. A ce stade-ci, je crois qu'il convient de souligner l'importance de l'accord intervenu aux termes du présent budget entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta, surtout en ce qui touche la fixation des prix du pétrole et du gaz naturel au Canada pour la prochaine année ainsi que certaines décisions que le gouvernement de cette province doit prendre pour lever l'embargo qu'il avait imposé à l'égard du transport du gaz naturel destiné aux marchés du Manitoba et de l'Ontario. Je pourrais signaler que la période a été difficile et parfois marquée de rancœur lorsqu'il s'est agi de conjuguer les intérêts de cette région productrice de ressources avec ceux des autres régions du pays, et je crois qu'on peut dire maintenant que nous entrons dans une période d'accalmie qui, à mon sens, devrait assurer à ces deux régions une certaine stabilité.

● (1620)

Notre objectif, bien entendu, lorsque nous sommes arrivés à la conférence des premiers ministres en avril, était d'en arriver, si possible, à faire l'unanimité sur les prix comme nous avons réussi à le faire lors de la rencontre de mars 1974. Toutefois, au cours des discussions qui se sont suivies à la conférence des premiers ministres, c'est-à-dire les conversations entre les technocrates fédéraux et provinciaux, les discussions entre les ministres et enfin celles entre le premier ministre (M. Trudeau) et les autres premiers ministres en cause, il était devenu évident qu'on ne pourrait parvenir à l'unanimité à l'égard des prix du pétrole et du gaz naturel. Si l'on songe aux positions prises par certains premiers ministres à la conférence d'avril, cet échec n'est peut-être pas étonnant. Bien que cela soit regrettable, cela ne dégage pas le gouvernement fédéral de sa responsabilité de tenir compte des arguments qui sont, selon lui, dans l'intérêt général du pays et ces décisions ont été prises.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1975, le prix du pétrole brut et des hydrocarbures équivalents subira une hausse de \$1.50 le baril par rapport au prix actuel au Canada. Nous demandons encore une fois à l'industrie de ne pas appliquer cette augmentation sur ses produits pendant une période de 45 jours. En outre, pour accorder une certaine souplesse et permettre au marché du pétrole canadien de s'adapter aux éléments saisonniers et autres, les représentants fédéraux et provinciaux se réuniront pour comparer les prix entre les différentes qualités de pétrole et il recommanderont au besoin des modifications aux écarts qui existent.

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1975, le prix du gaz naturel livré à Toronto passera de 82c. les 1,000 pieds cubes, prix actuel, à \$1.25. Le gaz naturel est un fuel précieux et propre dont la valeur a été trop sous-estimée par rapport au pétrole. A cause de cette dépréciation, on a accru l'exploitation du gaz naturel sans tenir compte de la répartition des ressources, ce qui laisse entrevoir des difficultés de livraison d'ici quelques années. Compte tenu des prévisions actuelles de l'offre et de la demande, nous estimons que, dans l'intérêt de tous les Canadiens, cette disparité